

STAGE DE MUSIQUE D'HARMONIE

ORGANISE PAR LA CMF HAUTE-VIENNE (Confédération Musicale de France - Haute-Vienne) et L'HARMONIE DE BELLAC

**Participation exceptionnelle du QUATUOR DE SAXOPHONE FLEXISAX (de Bordeaux)
et de Patrice GOUDIN (Directeur de l'harmonie de Marmande)**

Du 16 au 19 Avril 2019 de 9 h à 18 h

Lycée Jean Giraudoux - Avenue Charles de Gaulle - 87300 Bellac



Concert de l'Harmonie de Bellac et du Quatuor FLEXISAX

Jeudi 18 Avril à 20H30 - Théâtre du Cloître - Rue Gérard Philipe - Bellac

Stage clôturé par un concert final avec plus de 100 musiciens

Vendredi 19 Avril à 20H30 - Gymnase des Rochettes - Rue des Rochettes - Bellac

STAGE OUVERT A TOUT INSTRUMENTISTE A VENT ET PERCUSSIONNISTE

AYANT UNE PRATIQUE SUPERIEURE A 2 ANS

Pour visiter le site Internet de la CMF HAUTE-VIENNE : <http://usmhv87.opentalent.fr>

Pour visiter le site Internet de l'Harmonie de Bellac : <https://harmoniedebellac.opentalent.fr>

Apporter un PUPITRE et PREVOIR UN PANTALON NOIR ET UN HAUT BLANC POUR LE CONCERT DE FIN DE STAGE

Inscription EXTERNE : pour les membres d'une association affiliée à la CMF = 100 €, autres = 140 €

Ce prix comprend les 4 repas de midi et les 2 repas du jeudi et vendredi soir pour les concerts, assurances, ...

=>PREVOIR DE RESTER POUR LE CONCERT DU JEUDI SOIR (les parents, les amis, ... sont aussi les bienvenus)

Inscription INTERNE : pour les membres d'une association affiliée à la CMF = 130 €, autres = 170 €

Apporter draps/couverture ou sac de couchage, oreillers, taies d'oreiller.

Ce prix comprend les 8 repas, 3 petits déjeuners, nuitées, assurances, ...

Joindre à l'inscription. : le règlement par Chèque libellé à l'ordre de la "CMF Haute-Vienne" ou Chèques Vacances (Bons CAF : NON acceptés) + la fiche ci-dessous remplie

+ pour les mineurs (internes ou externes) : copie du carnet de santé (page vaccination) ou certificat médical, à fournir sous enveloppe. Nous sommes effectivement dans l'obligation réglementaire d'avoir avec nous des informations sur les vaccinations (notamment antidiphtérique, antitétanique et antipoliomyélitique).

Dossier complet à renvoyer à : CMF Haute-Vienne, Bruno Peyraud, 9 Route des Etangs, 87480 Saint-Priest-Taurion

Pour tous renseignements (ou retard d'inscription) contacter le : 06 09 17 36 79

INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 18 MARS 2019

Nom / Prénom : Date de naissance : ___ / ___ / ___

Adresse :

Instrument : Niveau (précédent stage) ou années de pratique :

Association dans laquelle l'inscrit(e) est musicien(ne) :

Cette association est affiliée à la CMF ? Oui - Non (Rayer la mention inutile)

EXTERNE (CMF = 100 €, autres = 140 €)	INTERNE (CMF = 130 €, autres = 170 €)	<== Rayer la case inutile	Les places en internat étant limitées, l'acceptation de la participation en tant qu'interne se fera par ordre de réception du dossier complet (selon le cachet de la poste).
--	--	----------------------------------	--

N° Sécurité Sociale : _____ Adresse caisse :

L'enfant a-t-il des problèmes de santé ? Oui - Non | A-t-il un traitement médical ? Oui (joindre copie ordonnance)/ Non

Pour les mineurs, fournir un état des vaccinations : copie du carnet de santé ou un certificat médical

Tél (des parents si mineur) : _____ E-mail :

AUTORISATION PARENTALE (OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS)

Nous soussignés, père, mère, tuteur, responsable de l'enfant, autorisons les responsables du stage à faire soigner notre enfant et faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions du médecin ; nous engageons à payer les frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opérations éventuelles ; nous engageons à prendre à notre charge les suppléments dus à un retour ainsi que les frais d'accompagnement.

Nous autorisons les responsables du stage de la CMF HAUTE-VIENNE à transporter notre enfant en car pour les trajets nécessaires durant le stage.

Nous autorisons la CMF87 à utiliser l'image de notre enfant, à titre gratuit, sur le site de l'association et sur un éventuel DVD souvenir du stage.

Fait à le Signature :

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique